



Les Problèmes de Perception et de Production de l'Intonation chez les Apprenants A1 du FLE en Iran*

Fatemeh ZAREKAR**/ Rouhollah RAHMATIAN***/ Mandana NOURBAKHSH****

Résumé— La phonétique, y incluse la prosodie, reste toujours un objectif secondaire malgré l'insistance sur la compétence de communication en didactique des langues. Les objectifs dépassent aujourd'hui le quoi dire afin d'atteindre le comment dire dans les situations de communication. Pourtant, les enseignants et les apprenants iraniens ne s'en occupent pas assez et les buts se résument en un enseignement/apprentissage linguistique, où l'intelligibilité du message passe par le bon emplacement des éléments purement linguistiques. La perception et la production de la prosodie, l'intonation y étant basée, nous préoccupent dans cette recherche. Ainsi, nous cherchons les difficultés de la question chez les apprenants iraniens (A1) du FLE. La problématique sera étudiée à partir de six énoncés dont trois interrogatifs et trois affirmatifs. Les analyses se basent sur des données audio, enregistrées chez les informants constitués de 6 hommes et 6 femmes ; et sont faites sur le logiciel d'analyse de la parole, Praat, et sur SPSS 16.0. Selon les résultats, les affirmations posent moins de problèmes que les interrogations, vu la ressemblance entre l'intonation du français et celle du persan à la frontière tonale. Quant aux interrogations, la question totale, renvoyant à la même construction prosodique en persan, se rapproche de l'intonation authentique. Néanmoins, les courbes intonatives ne sont pas compatibles et cela s'explique par les productions linéaires des apprenants annonçant le manque de respect de la prosodie. La durée étant en question, elle est dans 51 cas sur un total de 72 plus longue que celle des authentiques.

Mots clés— intonation, perception, production orale, apprenants iraniens, FLE.

*Date de réception : 2018/01/22

Date d'approbation : 2018/06/24

**Doctorante à l'Université Tarbiat Modares, zarkar@modares.ac.ir

***Maître de conférence, Université Tarbiat Modares (Auteur responsable), rahmatir@modares.ac.ir

****Maître assistante, Université Alzahra, nourbakhsh@alzahra.ac.ir

I. INTRODUCTION

DANS l'ère actuelle et à la suite des évolutions essentielles dans l'histoire de la didactique des langues, l'enseignement/apprentissage de celles-ci se réalise d'une manière de plus en plus efficace et rentable. Un élément constitutif très important de langue, c'est l'intonation. Elle trouve sa juste place en raison de la prise en considération de la compétence de communication orale, surtout après l'avènement de la méthodologie SGAV sur laquelle prend appui la méthode verbo-tonale. (Chiclet Rivenc, 2005). La prosodie et plus particulièrement l'intonation, en tant qu'unité décisive dans la transmission du sens et sa construction par le récepteur du message, ne reviendra que tardivement dans les programmes et les objectifs des institutions iraniennes, en ce qui concerne l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, ici le français. Cela provoquerait une production à un accent iranien et tout de suite reconnaissable ; ce qui pourrait ne pas causer de difficultés dans la rétention et l'établissement du sens par les persanophones mais qui agirait autrement dans d'autres situations hétéroglottes. Nous trouvons cette déficience bien voyante qui diminuerait le plaisir dans un échange, surtout le plaisir des oreilles, les premiers organes s'activant dans la communication. Ainsi et à partir de la problématique présentée, ce qui nous intéresse dans cette recherche, c'est d'établir un inventaire descriptif des problèmes en question. Nous avons donc comme questions de recherches :

- 1- Quelles sont les difficultés des apprenants iraniens au niveau A1, dans la production de l'intonation française à la suite de l'activité d'écoute ?
- 2- Quelle différence y a-t-il entre les durées des modèles authentiques et celles des productions dans corpus ?
- 3- Quel type d'énoncé, interrogatif ou affirmatif, entraîne le plus de problèmes chez les informants ?

La recherche se base sur des analyses à la fois qualitatives et quantitatives. À l'origine des analyses et des descriptions, il existe des données audio, recueillies à partir des enregistrements sonores. Ceux-ci se présentent sous des schémas intonatifs à l'aide du logiciel Praat qui fournit la possibilité des comparaisons essentielles entre l'intonation et la durée authentiques et celles qui sont produites par les apprenants dans le corpus. Ensuite, des résultats plus précis, en chiffres, seront annoncés dans des tableaux acquis par le logiciel statistique SPSS 16.0. Suivant la méthodologie citée, et afin de trouver des réponses aux questions en jeu, nous avons comme objectif de mettre en relief le rôle primordial de l'intonation, le premier élément suprasegmental qui touche les apprenants éventuels d'une langue étrangère. Nous désirons que cette étude ait comme

résultat une attention plus particulière à la prosodie du français en Iran, chez tous les usagers, et qu'elle aboutisse à son intégration dans les syllabus.

II. L'INTONATION, L'ESSENTIELLE PARTICULARITÉ PROSODIQUE

En parlant de l'oral ou plutôt de l'oralité, on fait allusion à plus d'aspects qu'à ce que c'est la verbalisation. Ce qui est surtout visé en insistant sur l'oral, c'est d'aider les élèves à avoir une production orale plus proche de leur quotidien, c'est-à-dire des communications orales basées sur l'oralité. Pour définir l'oralité, nous suivons Lhote (2001, p. 448) qui la considère comme « une mise en acte d'un long processus psycho-socio-linguistico-physiologique qui s'accompagne d'une émission et/ou d'une réception sonore faisant usage d'organes vocaux et auditifs ». Ainsi, le discours et l'interaction étant visés, l'oralité englobe, comme l'a signalé Billières (2016, en ligne), la production et la perception langagières pour que le sens soit construit. La verbalisation est donc considérée dans un sens large où se situent, d'après Lhote et al. (2000, cité par Guimbretière, 2000, p. 22) trois fonctions étant « la survie », « l'échange » et « la parole partagée ». Lhote et ses co-auteurs expliquent (*Ibid.*) la nécessité de : la première fonction en s'appuyant sur les situations de communication où l'apprenant doit se débrouiller ; de la deuxième à partir des interactions où l'apprenant agit tantôt en tant que locuteur et tantôt en tant qu'interlocuteur, ce qui demande d'ailleurs une bonne compréhension de l'échange ; de la dernière en insistant sur son rôle dans les échanges quotidiens parmi les locuteurs soit natifs soit étrangers. S'agissant donc d'une interaction verbale, sollicitant des capacités motrices, affectives, comportementale et cognitives (Billières, 2017, en ligne), l'oral se trouve autonome dans les communications, ayant une organisation plurielle, l'intonation y occupant une place bien vaste vu sa variété (Kucharczyk, 2012). Cette autonomie apparaît par des formulations non standard (Rouayrenc, 2015), s'éloignant de ce qui se voit dans l'écrit. La communication orale serait alors différente de son versant écrit en ce qui concerne les éléments transmis et leur rôle dans la clarification de l'intention ; celle-ci étant plurielle à l'écrit auquel on accorde un caractère décontextualisé.

Suivant le cadre européen commun de référence pour les langues, le *CECRL* (2001), la production orale en langue étrangère avec un accent étranger est envisageable dès le début jusqu'au niveau B1 et ce n'est qu'à partir du niveau B2 qu'une intonation claire et naturelle est exigée. Étant question du niveau A1 dans cette étude, l'intelligibilité du message construit par l'apprenant, d'après le *CECRL* (*Ibid.*), est établie si l'oreille native a l'habitude de l'intonation produite. Par ailleurs, il faudrait considérer une capacité d'écoute minimale à ce niveau dans la distinction

des intonations. A ce but, on trouve, dans quelques méthodes de français, des enregistrements au débit ralenti pour faciliter cette perception auditive de tout ce qui constitue la langue. Pourtant, lorsqu'il s'agit des situations authentiques, le cadre européen de langue ne présente aucun descripteur pour la compréhension orale au niveau A1.

Dès le début de l'apprentissage, un travail sur l'intonation ne se réalise pas afin d'aider les apprenants dans leur compréhension. Pour cela, une transcription écrite leur sera fournie et une fois entrée dans l'écrit, de nouveaux problèmes s'imposent, ayant pour origine la complexité du système écrit. Ainsi, tout l'effort de l'apprenant se penche vers le déchiffrement des écrits et leur prononciation ; une prononciation n'allant pas au-delà de la juxtaposition des éléments constitutifs de l'énoncé. Dans cette façon d'agir chez les enseignants, les difficultés entre les deux systèmes oral et écrit sont mises en marge et l'envie va plutôt vers le respect du système écrit :

« *L'enseignement de l'oral reste en réalité au service de l'enseignement de l'écrit et les spécificités de l'oral ne sont pas soulignées* » (Alazard, 2013, p. 28).

L'auteure partage l'idée de Maurer (2002, cité dans *Ibid.*) concernant la façon dont on déclenche l'enseignement de l'oral, une façon qui part de la lecture des textes alors qu'une bonne capacité en lecture serait « éveillée par des activités d'intégration dans lesquelles la compréhension textuelle découle des tâches qui aident l'étudiant à appréhender le texte littéraire comme un discours cohérent » (Sánchez Hernández, 2015, p. 494). Cela nous amène à dire que la prosodie et surtout l'intonation ne tiennent pas leur vraie place. Par conséquent, les différences existant entre les systèmes oral et écrit, que Bidaud et Megherbi (2005) définissent au niveau extralinguistique dont les indices prosodiques, ne seront pas effectivement pris en considération. Alazard (2013) justifie cette manière d'agir en faisant appel à une substitution faite en didactique des langues de l'enseignement de l'oral par l'enseignement de la communication. Cette dernière à deux versants oral et écrit a constitué un nouveau paradigme dans les années 1970, avec « une priorité accordée à l'oral » (Chiss, 2012, p. 87).

III. LA COMMUNICATION ORALE : UNE BONNE COMPREHENSION ORALE A LA BASE

La compréhension orale se définit de deux façons : 1) l'écoute individuelle à une parole authentique sous forme des enregistrements audio-visuels ou des exposés ; 2) l'écoute à la suite de laquelle il faudrait interagir. Si le faire comprendre ce qui est dit à l'oral passe par le canal écrit, cela trouve sa raison dans le fait qu'il faudrait s'engager beaucoup

davantage dans « la tâche de la construction du sens à l'écoute individuelle » (traduction en français, Macaro, 2003, p. 155) (phrase mal composée). Bygate (1987, p. 11) déclare une autre raison à ce recours préféré à l'écrit selon laquelle un auditeur, dans une interaction, n'a pas la chance de réécouter et il est susceptible d'en perdre une part, tandis que cela n'est pas pareil en lecture. Une fois écrite, la parole prend la forme propre à ce système différent de celui de l'oral que Mahrer (2014) considère respectivement comme une trace et un processus.

La communication orale serait alors différente de son versant écrit en ce qui concerne les éléments transmis et leur rôle dans le déchiffrement de l'intention ; celle-ci étant plurielle à l'écrit. Bien que la ponctuation à l'écrit participe à la rétention du message, mais à l'oral, ce sont les éléments prosodiques qui, dépassant les structures syntaxiques, donneraient davantage à l'auditeur, pour qu'il construise correctement le sens. Etant donné les difficultés du public adulte dans l'acquisition du système prosodique d'une langue étrangère, il convient d'y insister, et non pas d'y renoncer, afin d'en enlever la complexité. Cela étant, Gallien (2001, p. 104) présente un nouvel aspect dit blocages psychologiques affectant l'intérêt de l'apprenant pour les documents oraux authentiques. D'après la même auteure (*Ibid.*), au niveau débutant, l'apprenant n'exprime pas autant d'exigence envers lui-même que l'apprenant avancé dans la compréhension orale. Cette ressource psychologique chez les débutants pourrait avoir des répercussions contraires : il est possible que l'apprenant sous-estime l'activité d'écoute ou qu'il s'y recoure davantage sans anxiété. Cependant, Billières (2016, en ligne) trouve que la non-maîtrise de la perception de la langue étrangère est pénible à l'apprenant au tout début d'apprentissage.

IV. LA PERCEPTION ET LA PRODUCTION EN LANGUE ETRANGERE

La perception de l'oral en langue étrangère serait une charge lourde au cerveau dans lequel entre le sonore multidimensionnel :

« *Ce que comprend le locuteur est l'énoncé, ce qu'il entend est la parole en tant qu'objet physique et sonore. Percevoir, c'est d'abord transformer des ondes acoustiques en éléments de signification (ou traitement de la parole)* » (Weber, 2013, p. 64).

Dans le contexte d'enseignement/apprentissage du FLE en Iran, partageant les résultats obtenus par Balighi et Norouzi (2016), étant donnée la priorité accordée à un enseignement et à une performance linguistiques et écrits, la compétence orale suit un cours dégradant chez les étudiants. Weber (2013) rend compte d'une meilleure progression régulière de la compréhension orale chez les apprenants du FLE dans un centre

universitaire où une enseignante évaluait systématiquement leur compétence en les guidant vers une écoute active.

Parlant de la perception où il s'agit des oreilles en tant qu'organes destinataires de la voix étrangère, on ne peut pas délaissier l'influence de la langue maternelle de l'apprenant. L'influence de la langue maternelle des Iraniens, le persan, sur leur apprentissage de l'anglais en ce qui concerne le transfert de l'accentuation, a été aperçue par Yar Mohammadi en 1996 (cité par Hosseini Masum et Rezaie, 2015, p. 2). Ainsi, on partagerait le même postulat, étant question de la production orale en langue étrangère car se produisent les mêmes sons qu'on perçoit à l'écoute. Suivant l'idée de Matter (2006), à l'écoute l'attention va vers le contenu sémantique au détriment de l'emballage sonore ; ce qui s'explique par le manque de compétence en langue empêchant les apprenants de tenir en compte la voix et ses composantes (Faraco et Cavé, 2008, p. 70).

Par ailleurs, dans le cadre de l'approche métrique-autosegmentale de l'intonation, l'unité tonale, introduit par Hirst et Di Cristo (1984) contient une ascension en français (Delais-Roussarie et al., 2015) et en persan (Eslami, 2005 ; Sadat-Tehrani, 2007, 2011). Cette unité accepte d'autres appellations parmi les plus récentes le syntagme accentuel (Jun et Fougeron, 2002), l'accent de syntagme (Di Cristo, 2003), l'unité accentuelle (Tylečková, 2013, dans Di Cristo, 2013) ; *Accentual Phrase* (Delais-Roussarie et al., 2015) et le syntagme prosodique (Di Cristo, 2016). Cela rappelle les intonèmes que Delattre (1966) avait appelés les continuations mineure et majeure, constituant les unités accentuelles tout au long de l'énoncé sauf à la frontière finale. Celle-ci serait formée selon le genre de l'énoncé et l'intention du locuteur.

Le patron intonatif des énoncés déclaratifs en persan, à partir de deux phonèmes L (bas) et H (haut), constitue l'annotation phonologique « H* L-L% » chez Eslami (2005) et « (L)+H*1 L% » chez Sadat-Tehrani (2011). Cela dit, Delais-Roussarie et ses co-auteurs (2015) définissent le pattern « L*L% » pour la déclaration française. Ce qu'on trouve en commun dans les patrons intonatifs déclaratifs dans les deux langues, c'est une descente à la fin de l'énoncé ou dans *Intonational Phrase* chez Delais-Roussarie et ses collaborateurs (2015).

Les mêmes auteurs présentent des modèles intonatifs pour les interrogations de l'ordre suivant :

- Interrogation totale en persan : L* H-H% (Eslami, 2005) ;
(L+) H*1 H% (Sadat-Tehrani, 2011).
- Interrogation partielle en persan : H* H-H% (Eslami, 2005) ;
L+H*1 L% (Sadat-Tehrani, 2011).
- Interrogation totale en français : H* H% (Delais-Roussarie et al, 2015).

- Interrogation partielle en français avec une marque morphologique de l'interrogation au début de l'énoncé : L* H% (*Ibid.*).

Étant située au niveau phonologique de la prosodie, l'intonation s'analyse à partir de l'approche métrique-autosegmentale et apparaît à la fois linéaire et hiérarchique. En se référant à la théorie linéaire-hiérarchique de Hirst et Di Cristo (1884, 1998b), Rossi (1999, p. 45) explique la linéarité par la manifestation ordonnée des tons phonologiques et la hiérarchie par leurs structurations en 3 unités qui sont l'unité intonative, l'unité tonale et l'unité rythmique. Di Cristo (2016, p. 191) explicite le caractère métrique de l'approche par les hiérarchies existantes et celui dit autosegmental par les séquences des segments au niveau phonémique et prosodique.

D'après les descriptions phonologiques faites sur l'intonation et citées ci-dessus, nous observons des similarités entre le persan et le français dans les déclarations et les interrogations totales à la dernière unité tonale, c'est-à-dire à la frontière intonative. Les différences s'aperçoivent dans les interrogations partielles où la fin devient montante en français et descendante en persan, H*L% chez Sadet-Tehrani (2011), et les interrogations totales prennent le modèle intonatif des interrogations partielles chez Eslami (2005).

L'intonation se définit chez Martin (2009, p. 13) en tant que des lieux dans tous énoncés, remarquables par des hauteurs rythmées, perceptibles aux oreilles à condition de s'y attarder. Cela montre que la perception et la production de l'intonation exige un programme de travail concret et pratique à moins qu'on en soit conscient.

V. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

S'agissant de la découverte des problèmes d'audition et de production de l'intonation française chez les apprenants iraniens du niveau A1, nous partirons, dans le recueil des données, des enregistrements audio. Ayant à la base 6 énoncés prononcés- trois affirmatifs et trois interrogatifs- par les natifs de la langue, nous demanderons aux apprenants, dont 6 hommes et 6 femmes, de les répéter après une ou des écoute (s). Les apprenants ont été choisis aléatoirement parmi ceux de l'institut du français Farhang Sina à Téhéran. Ensuite, nous analyserons les sons enregistrés sur le logiciel Praat à la version 6.0.24 (2017), afin d'avoir des schémas représentant à la fois l'évolution de la voix tout au long des énoncés et la durée de leur production à la suite de l'(des) écoute (s). Ce logiciel a été créé par Boersma et Weenink en 1992 de l'Institut des Sciences Phonétiques à l'université d'Amsterdam, qui sert à transcrire et traiter les sons vocaux sur ordinateur.

D'après Di Cristo (2016), les schémas continus représentent « [des] réalité[s] perceptible[s] » (p. 161), constituant une « représentation

phonétique du niveau auditif » (p. 163) que l'auteur appelle « profil suprasegmental » (p. 161). Ainsi, nous détecterons les divergences et les convergences entre les deux langues en question, le français en tant que langue étrangère et le persan comme la langue maternelle. Enfin, nous présenterons des résultats encore plus précis en obtenant des tableaux récapitulants les analyses en chiffres par le moyen du logiciel statistique SPSS 16.0.

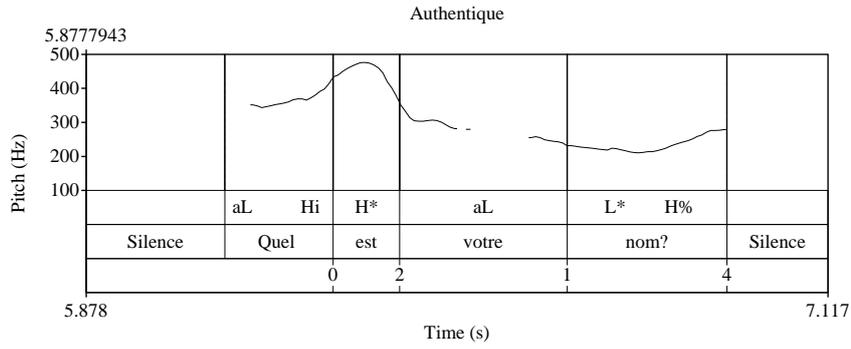
VI. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les énoncés à la base de la recherche, dont trois affirmatifs et trois interrogatifs (avec un adjectif interrogatif, total et avec un adverbe interrogatif):

- 1- Quel est votre nom ?
- 2- Tu as cinq euros ?
- 3- Où étiez-vous cette nuit ?
- 4- Ça fait douze euros.
- 5- Le message est passé.
- 6- Il part en vacances.

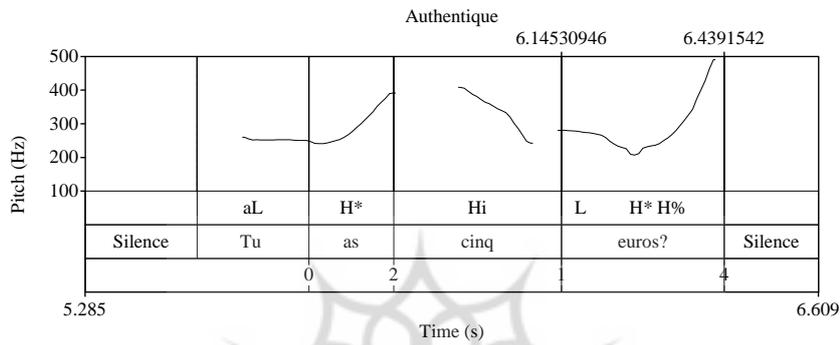
Le corpus a été constitué de 12 apprenants de langue française comme langue étrangère, en Iran. Ils ont été tous à un même niveau, A1, et censés écouter et répéter les énoncés ci-dessus, qu'on avait extraits du livre « Phonétique essentielle du français A1/A2 » (Kamoun et Ripaud, 2016). Ainsi, on a visé à découvrir les difficultés des apprenants dans la perception et la production de l'intonation française. Lorsqu'il s'agit de l'intonation, il y a d'autres éléments qui entrent en jeu tels la fréquence, l'accentuation et la durée. Ici, nous avons choisi, comme la cible des analyses, les deux derniers pour définir des différences entre les productions authentiques et celles des apprenants après une activité d'écoute.

Nous avons obtenu 78 courbes intonatives sur le logiciel Praat, parmi lesquels 6 sont authentiques, et les 72 autres ont une répartition homogène concernant le genre, homme et femme. Nos analyses se basent sur le système ToBI (Ton and Break Indices) pour le français, c'est-à-dire le système dit F_ToBI qui définit une représentation phonologique de l'intonation (Delais-Roussarie et al, 2015). Les schémas 1-6 représentent notre annotation phonologique de l'intonation des énoncés. Etant également question de la durée, elle se manifeste sous chaque schémas, mesurée en seconde.



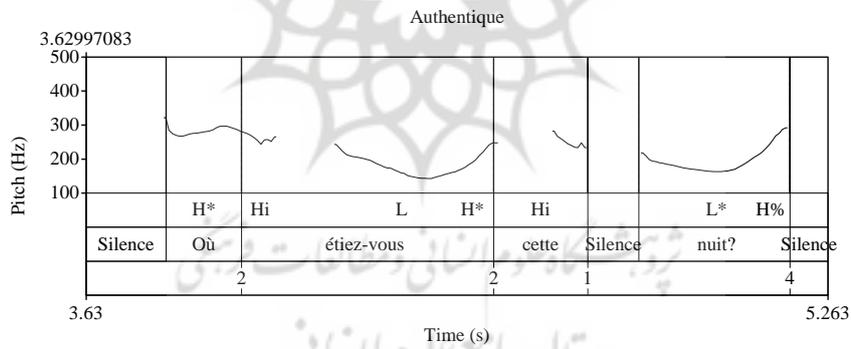
0.837831004813351 secondes

Schéma (1)



0.9620966946778582 secondes

Schéma (2)



1.37885115118995 secondes

Schéma (3)

L'annotation phonologique, d'après l'approche métrique-autosegmentale, de la langue française (*Ibid.*), est différente en quelques points de celle du persan (Eslami, 2005). Néanmoins, les similarités sont à étudier dans les patterns intonatifs de la frontière, déclarant l'affirmation ou l'interrogation. Le caractère subjectif, individuel et instable de l'intonation reste à tenir en compte pour ne pas la restreindre à un modèle particulier, ni tout au long de l'énoncé ni à la frontière. Cela dit, nous avons pris comme source de recueil des données, des énoncés à un même patron intonatif terminal selon le genre, soit affirmatif soit interrogatif (par déclaration, adjectif interrogatif et adverbe interrogatif). Les annotations sont faites à partir de trois niveaux constituant chacun une couche dans les fenêtres du logiciel, étant respectivement : Ton, Transcription et Rupture. Nous avons remarqué le modèle tonal L*H% pour les interrogations avec une marque lexicale et pour l'interrogation totale H*H%. Le patron intonatif des affirmations est L*L%. Il faudrait ajouter que si la cinquième courbe est située plus bas, c'est parce que cet énoncé est prononcé par un homme, pour qui nous considérons la moindre fréquence de 75 Hz.

Comme indiqué plus haut, ce qui nous intéresse dans cette recherche, c'est la réussite ou l'échec des apprenants dans la production des énoncés avec une accentuation bien située. C'est cet élément prosodique qui empêcherait d'avoir de parole monotone, et qui aiderait à mieux transmettre le message. En effet, c'est le niveau de la fréquence qui en déciderait. L'une des caractéristiques des courbes intonatives chez les apprenants, c'est leur linéarité (sans relief), dans le sens de l'absence des hauts et des bas remarquables dans la voix. Le schéma (7) montre bien qu'il s'agit, dans tout l'énoncé, d'une monotonie sonore.

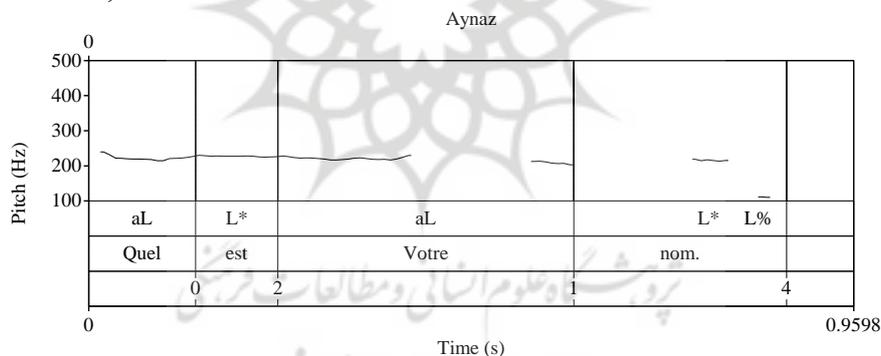


Schéma (7)

transformation de l'intonation interrogative en affirmation, ce qui peut s'expliquer par la présence d'une marque lexicale de l'interrogation, rendant compte du but de l'énoncé. En effet, dans notre corpus, cette marque empêche la vraie intonation et en diminue la bonne production. La forme H*H% a été remarquée non pas en une courbe spirale mais avec une monotonie de ton haut, nous faisant voir une linéarité hautement située. Il existe également une quatrième forme (H*L%) qui n'est pas absente des modèles français mais qui exige une intention particulière du locuteur dans l'interrogation partielle (Delais-Roussarie et al., 2005), absente du discours de l'apprenant iranien. Cette forme peut représenter aussi un modèle d'interrogation totale chez les locuteurs suisses (*Ibid.*). Il faudrait ajouter que les deux derniers patrons ont été présentés pour l'interrogation partielle en persan (Eslami, 2005 ; Sadat-Tehrani, 2011). Cela nous fait penser à un transfert de la langue maternelle. La bonne production ne constitue donc que 16.7%.

Interrogation2

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	L* L%	2	16.7	16.7	16.7
	L* H%	5	41.7	41.7	58.3
	H* H%	5	41.7	41.7	100.0
	Total	12	100.0	100.0	

Tableau (2) : Tu as cinq euros ?

Les chiffres nous font conclure qu'avec une interrogation totale neutre, il y a dans la plupart des cas une fin au ton montant (H%), l'indice de l'interrogation. Pourtant, si nous avons décidé d'une ascension de courbe à la frontière, ce n'est pas avec la même variation de fréquence qui existe chez le locuteur natif. La courbe visualise parfois mieux l'intention du locuteur que l'intonation accompagnant la parole, lorsqu'il s'agit des locuteurs étrangers d'une langue. Ici, il convient de signaler que tantôt c'est la courbe et tantôt l'intonation qui transmettent mieux ce qui doit être reçu par l'interlocuteur. En outre, nous apercevons une présence de 41.7% de production avec le pattern intonatif de l'interrogation partielle (L*H%), ce qui ne demande pas autant de force articulatoire à la fin qu'une interrogation totale. Cela prouve le manque d'accentuation, définissant l'intention et le genre des énoncés, dans le corpus. Deux productions

erronées qui changent l'interrogation en affirmation s'observent (16.7%). La présence des deux patrons à une même fréquence d'apparition (L*H% et H*H%) s'explique encore par l'influence de la langue maternelle sur l'intonation du français.

Interrogation3

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid L* L%	9	75.0	75.0	75.0
L* H%	1	8.3	8.3	83.3
H* H%	1	8.3	8.3	91.7
prononciation douteuse	1	8.3	8.3	100.0
Total	12	100.0	100.0	

Tableau (3) : Où étiez-vous cette nuit ?

S'agissant encore d'une question avec une marque morphologique interrogative, les productions avec un modèle affirmatif final sont nombreuses (75%). On explique cela par la difficulté syntaxique de cet énoncé qui évite la fluidité et ainsi la bonne intonation se perd. Nous avons aussi remarqué une production erronée L*L% (8.3%) qui rendait bien compte du doute du locuteur de sa bonne perception et compréhension. La bonne production exigée représente uniquement 8.3%. Cela dit, l'intonation ressemblante au modèle authentique est peu satisfaisante dû à la moindre variation de fréquence à la suite d'une accentuation manquante. Nous rencontrons une confusion de 8.3 % des modèles d'interrogations totale et partielle. Ce modèle a été annoncé par Eslami (2005) pour l'interrogation partielle ; ce qui nous fait penser à un transfert de l'intonation du persan en français.

A partir des trois tableaux, nous concluons que les productions se situent bien loin de celles authentiques. Cet écart augmente lorsqu'il s'agit des interrogations qui comprennent une marque interrogative telles *quel* et *où*. Cependant, lorsqu'il est question d'une interrogation totale, la seule partie la plus respectée, selon le pattern exigé, se restreint à la frontière. Par ailleurs, ce à quoi nous avons pensé après avoir analysé les données, c'est une envie de production de l'accentuation à une variété basse. C'est pour cela que nous avons rencontré dans la plupart des cas une transformation de la modalité interrogative, aux accentuations et tons hauts, en affirmative.

Cela pourrait aussi expliquer la réussite de la production des énoncés affirmatifs dont nous allons discuter dans les lignes qui suivent.

Passant aux affirmations, nous avons vérifié les données dans SPSS 16.0, afin de décider de la bonne ou de la mauvaise production orale des apprenants de l'intonation des énoncés, pour lesquels nous avons défini le modèle tonal final L*L%. Les tableaux (4-6) représentent les résultats.

Affirmation1

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid L* L%	10	83.3	83.3	83.3
L* H%	1	8.3	8.3	91.7
H* L%	1	8.3	8.3	100.0
Total	12	100.0	100.0	

Tableau (4) : Ça fait douze euros.

Selon les données quantitatives, 83.3% des productions ont suivi le modèle tonal authentique à la fin de l'énoncé (L*L%). N'ayant pas bien retenu l'énoncé à l'écoute, le modèle L*H% s'est produit, annonçant l'hésitation de l'apprenant qui a transformé l'affirmation en interrogation avec la moindre augmentation de fréquence, plus claire à l'œil qu'aux oreilles. Un troisième faux modèle s'est aperçu, vu la mauvaise accentuation finale, devant rendre compte de la baisse de l'énergie vocale dans l'affirmation.

Affirmation2

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid L* L%	7	58.3	58.3	58.3
L* H%	2	16.7	16.7	75.0
sans courbe	1	8.3	8.3	83.3
prononciation douteuse	2	16.7	16.7	100.0
Total	12	100.0	100.0	

Tableau (5) : Le message est passé.

Faisant partie d'une activité de l'enchaînement consonantique, cet énoncé n'a causé qu'une seule fois des problèmes d'audition aux apprenants, ce qui les a amenés à prononcer l'énoncé d'une façon interrogative (H*H%). Sinon, l'intonation descendante de la dernière syllabe a été bien respectée dans 58.3% des cas. Ne voulant pas nous satisfaire au seul modèle reçu sur le logiciel, nous avons écouté et réécouté les enregistrements, ce qui nous a amené à rencontrer deux productions douteuses (16.7%) au bon pattern L*L%. L'intonation L*H% n'a pas été de vraie question, mais elle annonce une forte accentuation fautive, étant donné le double [s]. Nous avons eu également une courbe sans fin pour la dernière syllabe où l'on entend le son [s], pour lequel il n'y a pas de représentation sur Praat, vu son caractère sourd.

Affirmation3

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid L* L%	9	75.0	75.0	75.0
L* H%	1	8.3	8.3	83.3
H* H%	1	8.3	8.3	91.7
sans courbe	1	8.3	8.3	100.0
Total	12	100.0	100.0	

Tableau (6) : Il part en vacances.

Comme pour l'énoncé précédant, le bon pattern final est produit avec celui-ci dans 75% des productions. Lorsqu'il est question d'une transformation de l'affirmation en interrogation, à cause d'une incertitude auditive, nous avons remarqué les modèles L*H% (8.3 %) et H*H% (8.3%).

Une seule production sans courbe finale s'explique par le son qui s'entend à la fin : [s]. Il faudrait ajouter que dans d'autres pistes sonores, soit authentiques soit celles des apprenants, cette partie n'est pas non plus facilement visible.

Somme toute, en ce qui concerne les affirmations, nous n'avons pas remarqué de grandes difficultés dans la compréhension et la production de l'intonation qui se clos sur le ton L*L%. Les modèles tonals erronés ne sont produits que dans 6 cas sur 36, sans considérer les prononciations douteuses. Bien qu'il y ait deux productions sans courbes finales, mais la voix nous fait conclure que le ton final est exactement produit.

Deuxièmement, nous avons fait une comparaison entre les durées observées chez les informants dans la production des énoncés reçus à l'écoute et celles qui constituent les modèles authentiques. Le premier

tableau ci-dessous fait état des productions plus longues que celles authentiques et le deuxième annonce les productions plus courtes.

Longue

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	5 (A1)	5	9.8	9.8	9.8
	7 (I2)	7	13.7	13.7	23.5
	8 (A3)	8	15.7	15.7	39.2
	9 (A2)	9	17.6	17.6	56.9
	10 (I1)	10	19.6	19.6	76.5
	12 (I3)	12	23.5	23.5	100.0
	Total	51	100.0	100.0	

Comme indiqué dans le tableau, le troisième énoncé interrogatif (I3), étant le plus complexe syntaxiquement, a causé une plus longue durée dans toutes les productions des apprenants. Ensuite viendra la première question, posée par l'adjectif interrogatif « quel ». La deuxième question (I2), basée sur le changement de l'intonation, n'a pas entraîné autant de problèmes dans la perception, suivie, dans 7 cas, des productions plus longues. Dans l'ensemble, 51 productions sur 72 ont eu une durée plus longue dans le corpus.

Courte

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	2 (I1)	2	9.5	9.5	9.5
	3 (A2)	3	14.3	14.3	23.8
	4 (A3)	4	19.0	19.0	42.9
	5 (I2)	5	23.8	23.8	66.7
	7 (A1)	7	33.3	33.3	100.0
	Total	21	100.0	100.0	

Les productions à une durée diminuée sont nombreuses, constituant 33.3% des productions courtes, lorsqu'il s'agit de l'énoncé (A1) que les apprenants débutants maîtrisent bien à leur niveau : « Ça coûte 12 euros ». Cela s'explique par l'intelligibilité de l'énoncé qui entraîne une production rapide et sans relief. L'interrogation totale (I2), étant à la fois facile à comprendre et à produire, a eu une durée plus courte dans 23.8% des données. Il convient de dire que les différences ne se situent pas dans un large éventail en ce qui concerne les durées courtes. A ajouter que la plus petite fréquence renvoie à la production de la première interrogation (I1), faisant partie de l'apprentissage dès son début.

VII. CONCLUSION

Dans cette recherche, nous avons essayé de déceler les points où l'intonation française pose problèmes aux apprenants iraniens du FLE au niveau A1. La perception et la production étant en question, nous les avons vérifiées dans deux types d'énoncés : interrogatif et affirmatif. Ainsi, nous avons pu mettre au point l'évolution de l'intonation tout au long des énoncés dans les deux langues persane et française, ainsi que la durée de ceux-ci. Si on parle de la langue maternelle des apprenants dans le corpus, c'est afin de ne pas négliger le rôle qu'elle joue dans l'apprentissage des langues étrangères, l'intonation n'y étant pas exclue. Cela étant, nous avons opté pour une méthodologie en même temps quantitative et qualitative bien cohérente. Les données ont été recueillies à partir des enregistrements audio, basés sur la production des apprenants après avoir écouté les énoncés en question. Les logiciels Praat et SPSS 16.0 nous ont aidés à fournir des résultats bien précis.

Nous avons aperçu quatre patrons intonatifs dans le corpus qui étaient tous présents, sans distinguer le type de l'énoncé : L*L%, L*H%, H*H% et H*L%. Les trois premiers constituent respectivement en français l'intonation déclarative, interrogative partielle et interrogation totale, à la frontière tonale. Selon le contenu de l'étude dans la partie théorique, les idées sont différentes concernant l'intonation persane de l'interrogation partielle. Cela prouve que la langue et toutes ses composantes ne sont jamais figées. Pourtant, nous considérons les deux patrons possibles et ainsi, nous avons une vision plus large des productions en langue étrangère chez nos informants ; ce qui ne nous restreint pas dans nos comparaisons et analyses. Par ailleurs, cela nous empêche de prescrire des universaux prosodiques pour les langues.

S'agissant des interrogations, les schémas représentatifs de l'intonation et les données quantitatives, nous font conclure que les apprenants iraniens

débutants ont moins de difficultés dans la perception et la production des interrogations totales, étant donné qu'en persan, ils réagiraient pareillement. Même si 41.7% des productions obtenues respectent le patron authentique dans l'interrogation totale, les variations de fréquence restent minimales. Lorsqu'il est question de l'interrogation partielle avec un adjectif et un adverbe interrogatifs, les résultats s'éloignent des modèles authentiques. Nous expliquons cela par la présence d'une marque interrogative qui diminue l'attention à porter à l'intonation exacte et la transforme en celle de déclaration au patron intonatif L*L%. Une autre raison qui explique ce manque d'attention à l'intonation ou encore d'inconscience envers ce trait prosodique essentiel, c'est une incapacité de segmentation prosodique dans divers syntagmes de l'énoncé malgré sa juste perception éventuelle. En conséquence, la bonne production de l'intonation dans les questions par l'adjectif et l'adverbe interrogatifs ne constitue hiérarchiquement que 16.7% et 8.3%.

Les résultats concernant les énoncés déclaratifs sont bien satisfaisants et annoncent respectivement, suivant l'ordre des énoncés, 83.3%, 58.3% et 75% de respect chez les informants. Si on n'a pas de satisfaction totale, c'est à cause du doute qu'expriment les apprenants dans leur production ou d'une accentuation mal située dans leur production. Ainsi, ils transforment le pattern de l'intonation déclarative.

La durée, n'étant pas exclue de l'intonation, a été également étudiée dans le corpus. 51 sur 72 productions ont eu une durée plus longue dont l'énoncé interrogatif « Où étiez-vous cette nuit ? », constituant 23.5%. Quant à l'interrogation totale, comme cela a été expliqué plus haut, elle n'a pas non plus causé de grands problèmes en fonction de la durée. Le reste, c'est-à-dire 21 productions sur le total, représente une durée plus courte. En effet, le changement de la durée provient des difficultés de perception de l'intonation et de ses composantes. L'énoncé affirmatif « Ça coûte 12 euros », étant bien compréhensible aux apprenants, leur paraît facile et la répétition se fait sans problème. Pourtant, elle manque d'authenticité vu manque d'attention à la prosodie chez les apprenants et une concentration sur les éléments morphosyntaxiques.

Somme toute, la durée est révélatrice du débit. Mais les différences entre les débits authentiques et ceux dans le corpus s'expliquent par diverses raisons dont la première est d'ordre syntaxique. Ayant une certaine difficulté, la syntaxe demande plus de temps, d'où un débit moins rapide. Une autre raison pourrait être d'ordre perceptif : les apprenants ne pouvant pas bien percevoir l'intonation, y compris l'accentuation, produisent des énoncés plus longs et en même temps monotones. Cela a préservé alors qu'on avait choisi des énoncés contenant un enchaînement, soit consonantique soit vocalique, qui diminue, à sa part, la durée. Une dernière

raison renvoie à des habitudes de production en langue maternelle, ce qui est susceptible de changer ou non lors de la production en langue étrangère.

Et en ce qui concerne la perception, nos résultats ne vont pas dans le même sens que ce qu'ont déclaré Faraco et Cavé (2008, p. 70) dans leur recherche. Selon ces derniers, les apprenants perçoivent plus facilement les énoncés interrogatifs que ceux déclaratifs et le justifient par un travail concentré sur les interrogations dès le début de l'apprentissage.

Il conviendrait préciser que la parole provient de tout l'être de locuteur et une trace de la personne y est visible (Lhote, 2001, p. 449). Par cela, nous aurions désiré nous adresser aux aspects peut-être un peu dissimulés de l'apprentissage ; c'est-à-dire la personnalité de l'apprenant et surtout sa timidité. Puisqu'il en est ainsi, une analyse psychologique approfondirait le travail de la découverte des raisons à l'origine des problèmes dans le débat en question.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ALAZARD Charlotte, « Rôle de la prosodie dans la fluence en lecture oralisée chez des apprenants de Français Langue Étrangère ». Linguistique. Université Toulouse le Mirail-Toulouse II. Français. <NNT : 2013TOU20057>. <tel-00944968>. Thèse de doctorat, 2013.
- [2] BALIGHI Marzieh & NOROUZI Mina, « L'enseignement/apprentissage de l'oral en français dans les universités iraniennes : le cas de l'Université de Tabriz », in *Recherches en Langue et Littérature Françaises*, année 10, 2016, n° 17, pp. 27-56.
- [3] BIDAUD Érik & MEGHERBI Hakima, « De l'oral à l'écrit », in *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 2005, n° 61, pp. 19-24.
- [4] BOERSMA Paul & WEENINK David, Praat: doing phonetics by computer [Computer program]. Version 6.0.37, Repéré le 5 février 2017 à URL : <http://www.praat.org/>.
- [5] BYGATE Martin, *Language Teaching. A Scheme for Teacher Education, Speaking*, New York, OXFORD University Press, 1987.
- [6] CHISS Jean-Louis, *L'écrit, la lecture et l'écriture*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- [7] CHICLET Rivenc, Marie-Madelleine, « Le SGAV inconnu », *Synergies France*, 2005, n°2, pp. 38-49.
- [8] CONSEIL DE L'EUROPE, *Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*, Didier, Paris, 2001.
- [9] DELAIS-ROUSSARIE Élisabeth, POST Brechtje et al., «Intonational phonology of French: Developing a ToBI system for French», pp. 63-100, 2015, dans FROTA Sonia & PRIETO Pilar, *Intonation in Romance*, United Kingdom, OXFORD University Press, 2015.
- [10] DELATTRE Pierre, « Les dix intonations de base du français », *The French Review*, 1966, v. 40, n° 1, pp. 1-14.
- [11] DI CRISTO Albert, *Les musiques du français parlé. Essai sur l'accentuation, la métrique, le rythme, le phrasé prosodique et l'intonation du français contemporain*, Berlin, De Gruyter, 2016.
- [12] FARACO Martine & CAVE Christian, « Déclaration ou question ? Etude expérimentale de la perception de l'intonation par des étrangers apprenant le français », in *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, 2008, v. 27, pp. 63-73.
- [13] GALLIEN Chloé, « Documents d'écoute et débutants : compte rendu d'une étude empirique », in *Mélanges CRAPEL*, 2001, n° 26, pp. 91-110.

- [14] HIRST Daniel & DI CRISTO Albert, «French Intonation: A parametric Approach», in *Die Neueren Sprachen*, 1984, 83 (5), pp. 554-569.
- [15] JUN Sun-Ah & FOUGERON Charles, «The Realizations of the Accentual Phrase in French Intonation», *Pobus14*, 2002, pp. 147-172, a special issue on *Intonation in the Romance Languages*. Ed. by J. Hualde.
- [16] KAMOUN Chanèze & RIPAUD Delphine, *Phonétique essentielle du français*, A1/A2, Didier, Paris, 2016.
- [17] KUCHARCZYK Radek, «Construire un discours oral, oui... mais comment ? L'impact de la pragmatique de l'oral sur la didactique des langues étrangères », in *Synergies Canada*, 2012, n° 5, pp. 1-13.
- [18] LHOTE Élisabeth, BARRY Alpha Ousmane, TIVANE Albertina, « Acquisition et apprentissage de la prosodie. Une double approche vocale et discursive », 2000, pp. 21-45, dans Guimbretière, É. (2000). *Apprendre, Enseigner, Acquérir : La prosodie au cœur du débat*, MONT SAINT AIGNAN CEDEX : Presse Universitaire de Rouen et du Havre, 2000.
- [19] LHOTE Élisabeth, « Pour une didactologie de l'oralité », in *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2001, n° 123-124, pp. 445-453.
- [20] MACARO Ernesto, *Teaching and Learning a Second Language. A Guide to Recent Research and its Applications*, Londres, Continuum, New York, 2003.
- [21] MAHRER Rudolf, « Écrire et parler : Quelques préalables théoriques », in *Genesis*, 2014, 39, pp. 29-49.
- [22] MARTIN Philippe, *Intonation du français*, ARMAND COLIN, Paris, 2009.
- [23] MATTER Johan. F, « La prononciation authentique en langue étrangère : un problème négligé », in *Revue française de linguistique appliquée*, 2006, XI (1), pp. 21-32.
- [24] ROSSI Mario, *L'intonation : le système du français : description et modélisation*, OPHRYS, Paris, 1999.
- [25] ROUAYRENC Catherine, « Figures et oralité », *Pratiques* [En ligne], 165-166 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 18 juin 2018. URL: <http://journals.openedition.org/pratiques/2527>.
- [26] SADAT-TEHRANI Nima, «The Intonational Grammar of Persian», The University of Manitoba, Department of Linguistics, Dissertation, 2007.
- [27] SADAT-TEHRANI Nima, «The Intonation Patterns of Interrogatives in Persian», in *Linguistic Discovery*, 2011, 9(1), pp. 105-136.
- [28] SANCHEZ Hernández Angeles, « La compétence de lecture et l'enseignement littéraire aux étudiants universitaires d'une langue minor (L3) », in *Çédille, revista de estudios franceses*, 2015, n° 11, pp. 485-500
- [29] TYLECKOVA Lea, « L'unité intonative dans les textes oralisés », pp. 236-243, dans Di Cristo, Albert, *La prosodie de la parole*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2013.
- [30] WEBER Corinne, *Pour une didactique de l'oralité : Enseigner le français tel qu'il est parlé*, Didier, Paris, 2013.

[۳۱] اسلامی محرم، واج شناسی، تحلیل نظام آهنگ زبان فارسی، انتشارات سمت، تهران، ۲۰۰۵.

[۳۲] حسینی معصوم سید محمد و رضایی زهرا، «بررسی الگوی تکیه ی زیرویمی در گفتار فارسی مردان و زنان ایرانی مسلط به زبان انگلیسی»، در *مجله زبانشناسی و گویش های خراسان، دانشگاه فردوسی مشهد*، شماره پیاپی ۱۲، سال هفتم، شماره اول، ص: ۲۷-۱، ۲۰۱۵.

SITOGRAFIE

- [1] BILLIERES Michèle, « L'écoute stratégique en langue étrangère », 2016, consultable sur www.verbotonale-phonetique.com/lecouite-strategique-12/.
- [2] BILLIERES Michèle, « Oralité et phonétique », 2016, consultable sur www.verbotonale-phonetique.com/oralite-et-phonetique.

- [3] BILLIERES Michèle, « L'oralité en didactique du fle-carte heuristique », 2017, consultable sur www.verbotonale-phonetique.com/loralite-didactique-fle-carte-heuristique/.
- [4] DI CRISTO Albert, « De la métrique et du rythme de la parole ordinaire : l'exemple du français », *Semen 16*, 2003, consultable sur <http://journals.openedition.org/semen/2944?&id=2944&lang=fr>.

